

Bordeaux, le 27 avril 2022

DIRECTION DES POLITIQUES SOCIALES

Suivi par : Jérôme Labadie

Note pour les membres du CSSCTL et du CLU de Bordeaux

Point d'actualité sur le projet immobilier

La présente note a pour objet de faire un état d'avancement du programme immobilier sur Amédée St-Germain et plus largement du projet NEC.

▪ Le programme immobilier

- Commission consultative de sélection du marché déménageurs : 22 avril
- Livraison du bâtiment et du restaurant par Kaufman & Broad : mai 2022
- Démarrage des travaux post-livraison à la réception du bâtiment
- Livraison du mobilier : juillet/août 2022
- Impacts retard des chantiers voisins sur le quartier Amédée St-Germain (Domofrance)
- Audit sécurité et accessibilité commandité par la CDC pour garantir la sécurité des agents lors de l'emménagement dans des conditions optimales. Les conclusions de l'audit seront connues mi-mai.
- Calendrier d'emménagement : il pourra être élaboré à l'issue des résultats de l'audit. Une communication sera diffusée à l'ensemble des agents pour communiquer le planning de transfert opérationnel et les dates d'emménagement sur Amédée St-Germain.

▪ Les actions du projet NEC

Ces actions sont mises en place pour répondre aux attentes en matière d'information, de communication et d'accompagnement de l'ensemble des agents bordelais sur le projet NEC et au regard des dispositions prises dans le cadre de l'accord social relatif à l'emménagement sur Amédée St-Germain.

→ Enquête mobilité et tiers-lieux : janvier 2022

- Objectifs : optimiser les conditions de déplacement entre le domicile et le futur établissement et définir les espaces de coworking à proximité des domiciles
- Présentation des résultats aux dernières instances
- Ces résultats permettent d'engager des actions d'information ciblées auprès des agents en matière de mobilité, avoir des éléments quantitatifs pour étudier les modalités de stationnement / parking, engager des recherches de tiers-lieux au regard des besoins exprimés par les agents.

Pour rappel :

Taux de réponse excellent : 73,6 % – Sur l'ensemble des répondants, 132 personnes (dont 120 en télétravail) envisagent d'utiliser la voiture comme seul mode de transport

Parmi les télétravailleurs, 94% souhaitent travailler à leur domicile. 30 agents intéressés pour télétravailler dans un tiers-lieu à proximité de leur domicile et 15 à Bx Lac.

→ Présentations des plans aux agents : décembre 2021-avril 2022

- Animées par les ambassadeurs de chaque direction et l'équipe projet NEC. Plus d'une dizaine de réunions de services ont été organisées.
- Objectif : permettre à tous les agents de prendre connaissance avant le déménagement de leurs plans d'aménagement pour s'approprier et se familiariser avec leurs futurs espaces de travail
- Ces réunions permettent de répondre plus largement aux questions que se posent les agents sur le projet
- Une démonstration de l'outil Visites 3D est aussi proposée lors ce temps d'échange

→ Le « Questions-Réponses du NEC »



De janvier 2022 au déménagement : FAQ en ligne sur la communauté NEC pour répondre aux questions que se posent les agents sur le projet et le futur bâtiment, document enrichi au fur et à mesure jusqu'au déménagement

→ Visites 3D du bâtiment d'Amédée St-Germain :

Disponible dans le portail libre-service. A ce jour, 589 agents ont téléchargé l'application sur leur poste.

Livraisons au fil de l'eau jusqu'au déménagement

Déjà disponibles : parvis, salle de formation, salle polyvalente,

salle de réunion, tisanerie, hall d'accueil. La médiathèque, les locaux vélos, de nouvelles fonctionnalités ont été modélisées dans la version 2, actuellement disponible sur le portail et en cours de mise à jour sur les postes automatiquement (en collaboration avec I-CDC)

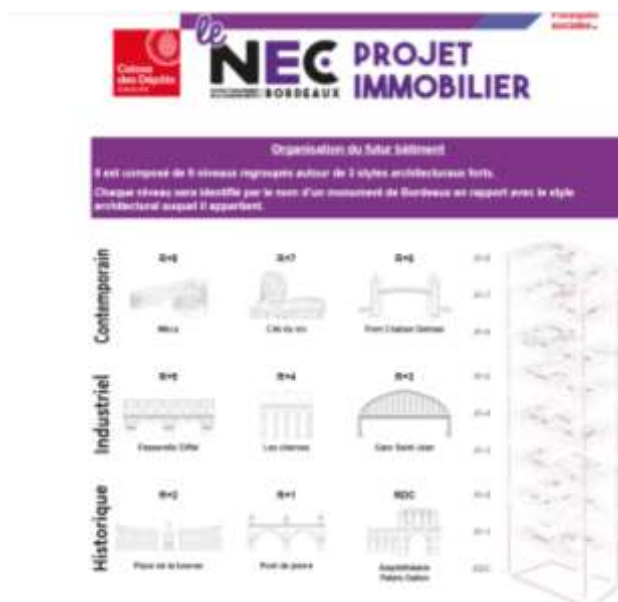
Une version 3 est en cours de conception avec des nouveaux lieux proposés à la visite.



Objectif de cet outil innovant : se projeter dans notre futur quartier, découvrir les futurs espaces de travail, commencer à s'approprier et se repérer dans le bâtiment en visualisant les espaces communs et l'environnement extérieur.

→ Présentation tous agents « le fil rouge, se repérer dans le bâtiment »

- 5 mai : webinaire tous agents pour présentation du « fil rouge » + appel à idées pour donner un nom aux salles de réunion du futur bâtiment.



→ Les RDV mobilité : mars - juin 2022

- > **3 conférences en format webinaire** avec nos différents partenaires : TBM, SNCF, Vélocité et Bordeaux Métropole : 10 et 15 mars, 5 avril
- Communication sur prise en charge employeur 80% des frais de transport
- Communication sur le prêt vert, le forfait mobilités durables et l'aide à l'achat de vélo ou trottinette
- Plus de 1000 connectés lors du 1^{er} webinaire (Bx Métropole-TBM)
- Replay des webinaires disponibles sur NEXT – Communauté NEC avec les questions / réponses des webinaires et photos des rencontres

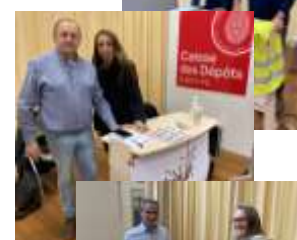
- > **Des rencontres individuelles** avec des conseillers partenaires pour répondre à toutes les questions des agents : 7 avril
- 5 stands : SNCF, TBM, Bordeaux Métropole, Vélo Cité, MSG
- 70 RDV individuels en présentiel

> 3 formations Vélo Cité à l'Espace NEC :

- 5 mai : conseils et bonnes pratiques
- 7 juin : outils de navigation
- 14 juin : dans la peau d'un automobiliste

D'autres formations à prévoir après l'emménagement.

- > **2 ateliers participatifs** organisés par Vélo Cité : réparation vélo et bicycode (marquage) – salle polyvalente : 31 mai et 28 juin



> **Le Village de la mobilité** qui clôturera le cycle de rencontres. Cet évènement réunira de nombreux acteurs de la mobilité présents sur la métropole (location et achat de vélos, covoiturage, SNCF, TBM, trottinettes, scooters...) : **31 mai de 10h à 15h**

→ **Ateliers ambassadeurs : février 2022– juin 2022**

- Règles de vie : définir les bonnes pratiques collectives dans le bâtiment NEC
- Session 1 (2 groupes) – 21 et 22 mars – 23 participants : définition du contenu
- Session 2 (3 groupes) – 4 et 5 avril – 26 participants : choix de la forme de rédaction, du support, du type de diffusion
- Session 3 - juin : restitution aux 3 groupes
- > Remise d'un livrable tous agents à l'installation

Autres ateliers ambassadeurs

- Transfert : assister le transfert et le déménagement, participation aux opérations « Déménagez léger »
- Appropriation du quartier : faciliter la connaissance du quartier Amédée St-Germain
- Accueil des agents dans le futur bâtiment

→ **Opération « Déménager léger »**

Mars-juin 2022 : préparer les agents au déménagement - Gérer le tri de tous les objets et documents présents dans les bureaux et espaces communs de rangement, pour ne transférer que ce qui sera utile sur Amédée St-Germain.

1 opération en 3 phases jusqu'au déménagement

> **Retours de la 1^{ère} phase : du 28 mars au 1^{er} avril**

- Plus de 14 tonnes de papier et carton
- Près de 2 tonnes de documents confidentiels
- 1,3 tonne de tout venant (plastique ...)
- 200 kg de D3E (petit électroménager, déchets électroniques hors informatique)
- 200 kg de dons pour nos associations partenaires.

= Volume collecté conséquent, forte implication des ambassadeurs et mobilisation des agents. Très bonne coordination et efficacité des prestataires Elixor et Azura. Un franc succès pour cette 1^{ère} phase.

Dispositif de communication mis en place par l'équipe NEC : réunion de mobilisation des ambassadeurs, webinaire tous agents, affichage, article NEXT, distribution d'un livret remis sur les bureaux

La 2^e phase aura lieu : du 30 mai au 3 juin - logistique et communication en cours de préparation



→ **Showroom du 5e étage** : espace de 240 m2.

Une partie de cet espace sera ouverte à la visite des agents. Modalités d'ouverture en cours de réflexion. En attente choix et commande définitive du mobilier, pour ne montrer que des échantillons de mobiliers qui seront proposés sur le futur bâtiment. L'espace restant est mis à disposition des agents volontaires pour tester leur environnement de travail de demain et les différents espaces et configuration de travail / Groupes tests en cours.

→ « **Tchao Le Lac** » - 16 juin 2022 :



Événement tous agents pour célébrer le départ de Bordeaux Lac. Rétrospective des 40 ans de l'établissement en valorisant les métiers et perspective sur le devenir du site

- De 9h à 21h – Discours, témoignages, déjeuner, animations USAC, appel à talents...
- Invitation envoyée aux agents par mail le 8 avril
- Invitations VIP et retraités envoyées par courrier 1ère semaine d'avril

→ **Applications servicielles**

- 1 application de réservation des places de parking sera à disposition des agents sur smartphone et postes de travail
 - Accompagnement par cabinet Khardam Digital
 - Paramétrage de l'application au regard de notre expression de besoin
 - Validation des règles de gestion des parkings
 - Mise en œuvre opérationnelle des équipements techniques (lecteur de badge QR code dans les parkings, ouverture barrières, process validé par la sécurité...)
 - Mai/juin : application en test sur Bordeaux
- 1 application de réservation des bureaux mutualisés : Burodot
 - Paramétrage de l'application + implémentation des plans Amédée St-Germain

Objectifs visés : déploiement, administration, communication et accompagnement des futurs utilisateurs à ces applications servicielles pour mise en fonctionnement opérationnelle à notre installation sur Amédée St-Germain

▪ **Accompagnement mobilité**

Mise en place d'un prêt vert à 1% par la MSG en mars 2021 (accord QVT)

Communication renforcée sur ce dispositif auprès des agents bordelais via les RDV mobilité du NEC (webinaires, rencontres mobilité, village...)

Pacte mobilité :

Rédaction et mise en place du pacte mobilité en partenariat avec Bordeaux Métropole

Vote en conseil métropolitain été 2022 + signature octobre 2022

▪ **Accompagnement immobilier**

Point sur le remboursement des frais de déménagement

- 92 demandes de remboursement de frais de déménagement ont été réceptionnées au service RH : 75 accordées, 17 refusées,

Suivi de l'accompagnement MSG - 101 personnes reçues : 91 CDC, 7 ICDC, 3 AGR

- 83 concernant un achat immobilier
- 17 concernant un accompagnement à la location
- 50 projets ont été réalisés : 40 achats, 10 locations

Village de l'immobilier

RDV avec professionnels de l'immobilier (vente/location) – date en cours de programmation

■ **Recherche de tiers-lieux proches des domiciles**

Un partenariat privilégié avec le groupe La Poste est en cours pour répondre aux attentes des agents en matière de tiers-lieux sur la base des résultats de l'enquête. Une offre de tiers-lieux plus large pourra être proposée via ce partenariat si besoin.

➔ **Suivi de l'accord social**

- Réunions de révision de l'accord relatif à un dispositif d'accompagnement social de l'emménagement sur le site Amédée Saint-Germain : 8 février et 8 avril
- Comités de suivi locaux
 - 28 janvier et 21 avril
 - Le prochain comité de suivi local est prévu le 2 juin.

Réponses aux questions posées en groupe de travail du 4 mai 2022

Quelle communication et à quelle date, sur le calendrier d'emménagement

Les conclusions de l'audit seront connues d'ici la fin du mois de mai, et permettront d'affiner le calendrier d'emménagement. Lorsque toutes les conditions d'accessibilités seront apportées, des dates d'installation pourront être précisées et communiquées à tous les agents. Nous sommes conscients de l'attente de ce calendrier, et nous nous engageons à le communiquer dès qu'il sera validé.

Enquête mobilité : une actualisation est-elle prévue en incluant les prestataires ?

La dernière actualisation date de février 2022. Les résultats nous ont permis d'ajuster nos opérations sur les RDV mobilité (qui se déroulent de mars à juin), de mieux appréhender les besoins en termes de mobilité, parking relais, et de tiers-lieux.

Une nouvelle actualisation avant l'été, très proche de la précédente, ne nous permettrait pas de proposer de nouvelles actions concrètes. Cependant, cette enquête a vocation à être renouvelée régulièrement, même après notre installation, pour mieux connaître les nouvelles habitudes autour de la mobilité des agents. Elle pourrait inclure les prestataires/intérimaires présents sur site au moment de l'enquête.

Opération « Déménager léger » : positionnement des bennes pour la nouvelle opération.

A l'issue des réunions de coordination avec l'unité sécurité, pour l'organisation de ce nouvel événement, des ajustements sur le positionnement des points de collecte seront proposés pour répondre aux exigences de sécurité.

Comme pour la première opération, un renfort en effectif des agents de sécurité sur toute la durée de l'évènement sera prévu, avec des rondes régulières, pour le bon déroulement de l'opération en toute sécurité.

Nombre de personnes venant actuellement en voiture sur Bordeaux-Lac ?

Nous ne disposons de comptage des voitures sur site. Pour information, le site est composé au total de 954 places. Le parking Sud de 200 places environ est tous les jours vide (à 5/10 voitures près. Les autres parkings sont à moitié utilisés. Une estimation macro tendrait vers 350 à 400 places utilisées, les jours plus chargés.

Application de réservation des bureaux (burodot) : quel secteur sera-t-il possible de réserver ?

L'application est disponible sur certains sites parisiens, et angevin. Elle est entièrement paramétrable pour répondre aux besoins de chaque site. La définition des paramètres de l'application pour Bordeaux n'est pas encore arrêtée, mais il est prévu que l'utilisateur, en fonction de son profil, puisse réserver un bureau, dans son secteur (service ou direction). Il n'est pas envisagé, qu'un agent de la direction de la gestion par exemple, puisse réserver un bureau disponible au sein des équipes de la filière SI.

Une présentation de l'application avec l'ensemble des fonctionnalités sera faite prochainement.

Application de gestion des places de parking : règles de gestion

Plusieurs séquences de travail se sont tenues en comité de suivi, pour affiner les règles de fonctionnement de cette application.

La tension sur les places de parking n'étant plus avérée, suite notamment à la dernière enquête mobilité, le choix s'est porté sur des règles de fonctionnement simples mais qui pourront être revues, après quelques mois d'usage.

Règles de base

- *2 profils de collaborateurs : profil « prioritaires » = place préservée ; profil « communauté » = demande de réservation de place obligatoire*

- *Des places seront préservées pour des profils prioritaires définis en comité de suivi :*
 - *Véhicule de fonction membres du CODIR*
 - *Véhicule de fonction chauffeurs CDC*
 - *PMR*
 - *RQTH, handicap provisoire ou situation individuelle spécifique*
 - *Personnel SVD, Personnel AGR*
 - *Prestataires : nettoyage, mainteneurs*

- *Communauté : Les agents réalisent leur demande d'utilisation de parking en amont*

- *Pour l'agent, la réservation de sa place de parking est possible via l'application servicielle smartphone ou sur son poste de travail jusqu'à 1 mois avant*
- *La réservation s'effectue sur la base de la journée*
- *Confirmation de la réservation à J-2*
- *Si un utilisateur libère une place, celle-ci peut être réattribuée sur le principe du premier arrivé premier servi (à J-1) ou critères de priorisation si tensions*
- *Des critères de priorisation pressentis (absence de transports en commun ; fréquence de réservation ; covoiturage, autres critères à l'étude ...) pourront être activés dans un second temps si tension avérée*

Quelle date prévue pour le village de l'immobilier ?

Pour cette 2^e édition du village de l'immobilier, la programmation mettra l'accent sur le logement social et les loyers modérés. Les contacts avec les bailleurs sociaux, les opérateurs immobiliers privés et publics ont été pris afin de trouver une date qui convienne à tous. L'objectif est de tenir cet événement courant juin.

Est-ce qu'il existera une structure inter-entreprise avec les employeurs de la zone Amédée ?

La volonté est de créer un club inter-entreprise, avec les acteurs publics et privés du quartier. Des premiers échanges ont été engagés avec nos proches voisins. D'autres entreprises du quartier de la gare ont manifesté leur intérêt de se réunir pour partager et échanger sur tous les sujets relatifs à la vie du quartier. La Caisse des Dépôts sera un acteur majeur de ce dispositif.

Certains agents auraient une mauvaise connaissance des sujets portés par la communauté des ambassadeurs ou ne connaissent pas leur ambassadeur

Une action de rappel sera faite auprès de la communauté des ambassadeurs, pour les sensibiliser sur le relais de communication qu'ils représentent. Chaque agent peut également se rapprocher de son manager, pour mieux identifier le ou les ambassadeurs de leur entité.

Parc-relai et tiers lieu : quelle est le niveau d'avancement ?

Concernant les parc-relais, comme pour les sujets de mobilité, nous agissons constamment auprès des acteurs publics (TBM, SNCF, METPARK, région, métropole, ville de Bordeaux) en charge de ces sujets, pour faire entendre nos besoins, nos souhaits d'augmenter les capacités de certains parkings, ou certaines dessertes et fréquences de transport.

Nous avons également proposé plusieurs animations, pour mettre en relation directement les agents avec ces opérateurs, pour un échange sur les situations individuelles.

Le partenariat avec les entreprises du quartier sera aussi un levier pour peser dans ces échanges.

Concernant les tiers-lieux, le partenariat avec le groupe La Poste se construit. Une offre intéressante de tiers-lieu sur l'agglomération et les communes voisines a été proposée. Des ajustements sont encore nécessaires.

Nous allons reprendre contact avec les agents qui ont exprimé leur volonté de disposer d'une telle solution de télétravail, pour leur présenter les possibilités proposées par La Poste.

Une nouvelle réunion avec le groupe La Poste se tiendra le 24/05, pour affiner ce partenariat. Un point d'actualité sera fait en comité de suivi et aux prochaines instances.

Bureaux attribués/mutualisés : rappel des règles

Lors de la plénière du 8 décembre 2020 (et également en comité de suivi qui a précédé), il a été présenté la méthodologie pour aborder le macro-zoning du futur site et les ateliers qui en ont découlé.

Extrait du document présenté :

3/ LES GRANDS PRINCIPES D'AMÉNAGEMENTS POUR LE PROJET

Rappel de l'Objectif: Positionner vos besoins en termes de typologies de bureaux/espaces (le cloisonnement) dans vos territoires respectifs alloués et avec les principes suivants:

1. Un aménagement équitable avec une clé de répartition identique pour tous
2. Limiter le nombre de bureaux individuels B1 à 10% maximum par Direction. Un bureau individuel = 14 m² (2 trames de fenêtres)
3. Aménager les espaces avec une combinaison de Positions attribuées et de Positions mutualisées en fonction du nombre de télétravailleurs de votre Direction. La surface ainsi libérée bénéficiera à plus d'espaces collectifs pour vos agents
4. Décloisonner les espaces tel que vous l'avez exprimé dans les ateliers Deloitte pour plus de transversalité et d'espaces collectifs



L'objectif était de donner un cadre, avec des principes simples. Chaque entité avec l'appui des managers et des ambassadeurs, et dans ce cadre défini, avait la liberté de s'approprier les espaces pour dessiner le zoning correspondant à leur besoin.

L'équipe projet et les équipes TETRIS étaient en appui de tous les ateliers, pour accompagner les ambassadeurs dans cette démarche.